

ANNALES  
MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

JOURNAL DESTINÉ A RECUEILLIR TOUTS LES DOCUMENTS

RELATIFS A

L'ALIÉNATION MENTALE

AUX NÉVROSES

ET A LA MÉDECINE LÉGALE DES AL

PAR MM. LES DOCTEURS

BAILLARGER

Médecin de la Salpêtrière, membre de l'Académie de médecine

ET

LUNIER

Inspecteur général du Service des aliénés et du Service sanitaire,  
des prisons de France.

—  
CINQUIÈME SÉRIE. — TOME CINQUIÈME  
VINGT-NEUVIÈME ANNÉE.

---

PARIS  
VICTOR MASSON ET FILS  
PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

1871

bles au sulfure de mercure que notre confrère conseille, après l'opium, et dont je ne saisis pas bien l'opportunité dans cette névrose.

L'on pourrait peut-être reprocher à M. le D<sup>r</sup> Chairou d'être un peu trop absolu dans ses idées et dans la théorie qu'il émet sur l'hystérie, mais je me plais à reconnaître que son mémoire, qui se trouve appuyé de 26 observations, est en somme fort intéressant. Il sera lu avec fruit par tous ceux qui désirent se tenir au courant du progrès scientifique.

D<sup>r</sup> DE LAMAESTRE.

*De l'imitation considérée au point de vue des différents principes qui la déterminent*, par M. le docteur PROSPER DESPINE, de Marseille (1).

L'importance des questions soulevées par M. le docteur Despine et le soin avec lequel il les a traitées, nous font un devoir de reproduire textuellement plusieurs parties de son excellent travail. Nos lecteurs, j'en suis sûr, ne s'en plaindront pas.

Le sens propre du mot *imitation*, dit le docteur Despine, c'est l'action d'imiter, c'est faire, ou tâcher de faire ce que d'autres ont fait, parce qu'ils en ont donné l'exemple. Le mot *imitation* n'est cependant pas toujours employé dans ce sens, même par les savants qui ont traité cette question. Ainsi, l'auteur fait remarquer que tantôt on s'en sert pour désigner l'instinct d'imitation, qui est une des causes de l'action d'imiter, et que tantôt on l'emploie aussi pour énoncer la cause de l'acte imité, tandis qu'il signifie l'acte imité lui-même, effet des diverses causes d'imitation. C'est ce qui a lieu lorsque l'on dit : tel acte est dû à l'imitation, alors qu'il devrait y avoir : tel acte est dû à l'exemple, moyen par lequel agissent les diverses causes d'imitation.

Ces causes, le docteur Despine les rapporte à quatre chefs qu'il étudie successivement : 1<sup>o</sup> l'instinct d'imitation, 2<sup>o</sup> la loi de l'intérêt, 3<sup>o</sup> la contagion morale, 4<sup>o</sup> la contagion nerveuse.

1<sup>o</sup> *De l'imitation déterminée par l'instinct d'imitation*. Cet instinct, comme son nom l'indique, ne porte à imiter que par le seul mobile d'imiter. Son rôle dans les phénomènes d'imitation « est bien plus limité qu'on ne le croit généralement, et de plus, son mobile d'action, le désir de contrefaire, d'imiter l'acte dont on est témoin, ne s'élève jamais à une grande puissance,

(1) Brochure in 8<sup>o</sup>. F. Savy, édit. 24, rue Hautefeuille, Paris.

et ne peut guère porter à reproduire que des actes insignifiants au point de vue moral, ou des actes automatiques. C'est surtout dans le jeune âge que nous observons ses effets. Les enfants, sous l'influence de cet instinct, imitent les mouvements qu'ils voient faire, la démarche, la tenue, l'accent de la voix, la prononciation, les gestes et mille autres choses semblables dont les rendent témoins leurs parents et les personnes avec lesquelles ils sont le plus souvent en contact; et ils accomplissent ces actes sans y penser, sans le vouloir, sans presque le savoir; ou bien ils font avec intention ce qu'on appelle vulgairement des *singeries*; ils accomplissent même quelques actes importants, poussés par l'instinct d'imitation, lorsque les sentiments moraux élevés, sommeillant encore dans leur esprit, ne peuvent les guider et combattre les impulsions inconvenantes de l'instinct d'imitation devant des actes inconvenants. Suivant les actions dont ils sont souvent témoins, ils prennent une foule d'habitudes bonnes ou mauvaises. Portés par un besoin naturel, par une activité organique impérieuse, aux exercices du corps, à se mettre continuellement en mouvement, à jouer, l'instinct d'imitation fixe souvent le genre d'exercice auquel ils se livrent. Voient-ils courir, sauter, lutter, etc., ils font de même. L'un d'eux fait-il des tours de force, aussitôt ses camarades l'imitent. La vue fréquemment répétée des militaires qui s'exercent au maniement des armes fait surgir ces bataillons d'enfants, que nous voyons sur nos promenades, munis d'un fusil de bois et d'un simulacre d'équipement. Toutes les années, nous sommes témoins à Marseille d'un fait qui est dû à l'instinct d'imitation. Lorsque le cirque du champ de foire est démoli, on voit les gamins, qui ont assisté aux exercices des clowns, s'essayer sur la place même marquée par l'arène, à reproduire les tours de force dont ils ont été témoins. A un âge plus avancé, que d'habitudes ne prennent-ils pas sous la seule influence de l'instinct qui porte à imiter! En voyant fumer, ou boire des liqueurs fortes, ils sont engagés à faire de même, et ces premiers pas dirigés par cet instinct, par le désir de faire comme les autres, peuvent les conduire à des besoins impérieux et funestes dont ils ne pourront plus s'affranchir. »

• • • • •

\* L'instinct d'imitation, faculté qui n'a rien de noble et d'élevé, est souvent fort développé chez les individus dont les facultés intellectuelles sont rudimentaires ou nulles, chez les imbéciles et même chez les idiots. La puissance de cette faculté peut être

considérée comme un grand bienfait chez ces disgraciés de la nature. Dépourvus d'initiative et de facultés psychiques capables de régler convenablement leur manière d'agir, ils trouvent dans l'instinct d'imitation bien dirigé un principe de bonne conduite et la source d'un travail utile et fructueux. On a vu des imbéciles ne pouvant rien imaginer, rien créer par eux-mêmes, être portés aux travaux d'imitation et devenir habiles à reproduire les modèles qu'ils ont sous les yeux, à peindre des fleurs, à imiter des ouvrages de couture et de broderie, à copier l'écriture, la musique, ou tout autre travail manuel compliqué.

» Dans cette circonstance, n'attribuons cependant à l'instinct d'imitation que ce qui lui revient, c'est-à-dire le penchant à imiter et le désir. Quant à l'habileté, elle dérive d'un principe différent, d'une adresse automatique naturelle. Plusieurs de ces individus imitent avec beaucoup d'exactitude le cri des animaux.

.....

» En général, cet instinct est d'autant plus développé que l'individu est moins avancé en âge et que son intelligence est plus oblitérée, particularité qu'a signalée avec beaucoup de justesse M. Jolly. Ce qui contribue alors à donner de l'importance et du relief à la faculté d'imitation chez de tels individus, c'est que cette faculté ne rencontrant dans leur esprit, ni un antagonisme intellectuel, ni un antagonisme moral suffisants, aucun frein, en un mot, qui puisse contenir ses impulsions, les désirs d'imiter, elle dirige ces individus bien plus facilement qu'elle pourrait le faire chez les personnes qui possèdent de puissantes facultés intellectuelles et morales, éléments de la raison et du libre arbitre, ces personnes fussent-elles douées à un degré élevé de l'instinct d'imitation. »

.....

2° *De l'imitation déterminée par la loi de l'intérêt.* « Ce principe d'imitation réside dans l'avantage que nous avons à employer les moyens les meilleurs à notre connaissance pour satisfaire nos aspirations, nos désirs, nos besoins. Telle manière de faire facilite-t-elle l'accomplissement de tel acte que nous nous proposons pour but? Aussitôt nous imitons cette manière, dans l'intérêt de la satisfaction de notre désir, de notre besoin, de notre goût. L'agriculteur, l'industriel, le fabricant, le constructeur, etc., voit-il que tel procédé employé par son voisin est supérieur à celui dont il se sert? il s'empresse d'imiter ce procédé, à moins qu'un brevet d'invention ou de perfectionnement

ne vienne y mettre obstacle. Ce principe d'imitation, dont l'activité s'observe à chaque instant, ne saurait être mis en contestation, je suppose.

« C'est ce même principe, c'est l'intérêt réfléchi et raisonné du sentiment du beau et des besoins intellectuels, qui nous porte à imiter ce qui peut les satisfaire dans les arts, dans les lettres et dans les sciences. Nous imitons alors dans un but plus noble et plus élevé que celui qui dérive de l'instinct d'imitation.

« On jugera du grand nombre d'actes que nous imitons par un effet de la loi naturelle de l'intérêt, si l'on considère que cette loi préside aux actes que nous accomplissons par le motif que ceux dont nous sommes témoins satisfont, en les répétant, nos sentiments divers tels que nos affections, l'amour paternel, l'amour filial, l'amitié, etc., les sentiments de respect et de vénération, le sentiment religieux, le sentiment de la propriété, la prudence, la curiosité, les sentiments domestiques tels que l'ordre, l'économie et la propreté, le sentiment du beau, le sens moral, etc., nos passions diverses, telles que la vanité, l'orgueil, l'ambition, la haine, la vengeance, le libertinage, la cruauté, etc.

« L'imitation dans l'art dramatique est aussi toute intellectuelle. Pour réussir dans ce genre d'imitation, pour bien représenter les personnages historiques, il faut être doué d'un grand talent d'observation, avoir beaucoup de finesse dans l'esprit afin de saisir toutes les particularités qui caractérisent ces personnages, et afin de mettre ces particularités en relief. Il faut de plus un certain exercice dans ce genre d'imitation, car on est loin de le posséder d'emblée. Il faut enfin être aidé par certaines qualités physiques qui facilitent les moyens de représenter ce que l'on désire. L'imitation est donc bien éloignée d'avoir alors son principe dans l'instinct irréfléchi de même nom; elle devient un art acquis par l'étude, et cet art ne peut atteindre un degré élevé de perfection que s'il est facilité par les dons naturels sus-mentionnés. »

3° *De l'imitation déterminée par la contagion morale.* « L'expression de *contagion morale* a été donnée à la science par Esquirol, de tous les médecins aliénistes le plus remarquable au point de vue de la justesse des appréciations psychologiques. Cet homme éminent a eu le mérite d'attribuer à cette expression son véritable sens, l'ayant appliquée à la communication, chez les

témoins, de passions et de sentiments semblables à ceux qui sont manifestés par autrui.

« Ce principe d'imitation est sans contredit le plus important de tous, à cause des conséquences graves qui en dérivent. »

« La contagion morale consiste en ceci : Les actes inspirés par les sentiments bons ou mauvais, par les passions, par les bons ou mauvais instincts, donnent aux personnes qui ont connaissance de ces actes, et qui sont susceptibles d'éprouver des sentiments, des passions semblables, le désir de commettre des actes semblables en excitant dans ces personnes ces mêmes sentiments et ces mêmes passions. La contagion des bons exemples est un fait trop généralement reconnu, pour qu'il soit nécessaire d'insister sur sa démonstration. On a même tiré parti de cette connaissance pour exciter, développer et perfectionner les bons sentiments de l'enfant, pour lui donner une éducation morale. C'est principalement par de bons exemples, par la lecture de faits inspirés par de beaux et de nobles sentiments, que l'on élève sa nature morale, que l'on perfectionne ses bons instincts autrement appelés facultés du cœur. Ce qui a lieu pour les bons sentiments a exactement lieu, et par la même raison, pour les mauvais. La connaissance de ce fait est aussi répandue que celle du premier, puisque, tout en cherchant à développer les facultés morales par les moyens qui viennent d'être indiqués, on a soin d'éloigner de l'enfant les mauvais exemples et la lecture des récits immoraux, dans la crainte de pervertir son cœur. Voilà donc le principe de la contagion morale implicitement reconnu de tous. »

La contagion morale repose sur une loi naturelle qui peut être formulée ainsi : *Toute manifestation des instincts de l'âme, sentiments et passions quelconques, excite des sentiments et des passions semblables, et par conséquent des désirs semblables chez les individus qui sont susceptibles d'éprouver ces éléments instinctifs à un certain degré.*

Pour mieux rendre sa pensée, le docteur Despine compare « ce qui se passe alors dans notre esprit, à un phénomène physique fort connu. De même que la résonance d'une note musicale fait vibrer la même note dans toutes les tables d'harmonie qui, étant susceptibles de donner cette note, se trouvent sous l'influence du son émis, de même aussi la manifestation d'un sentiment, d'une passion, excite le même élément instinctif, le met en activité, le fait vibrer, pour ainsi dire, che

tout individu susceptible par sa constitution morale d'éprouver plus ou moins vivement ce même élément instinctif. »

Par cette dernière partie, il explique pourquoi certains individus ne sont pas susceptibles de subir la contagion de tel ou tel sentiment, et pourquoi d'autres individus la subissent au contraire très-facilement.

« Le principe de la contagion morale, on le voit par ce qui précède, est tout autre que celui de la première et de la seconde cause d'imitation. Tandis que le principe de la première réside dans une faculté instinctive innée, l'instinct d'imitation, qui nous porte à imiter pour imiter seulement; tandis que le principe de la seconde réside dans la loi de l'intérêt qui nous porte à employer les moyens les plus sûrs et les plus avantageux pour satisfaire nos désirs, pour atteindre le but que nous nous proposons, le principe de la troisième cause réside dans la propriété qu'ont nos éléments instinctifs, sentiments ou passions, d'exciter et de mettre en activité, par leur manifestation, les mêmes éléments instinctifs, ou encore des éléments instinctifs différents mais d'une nature morale semblable, chez ceux qui sont susceptibles de les éprouver. »

Des faits nombreux que cite le docteur Despine, faits d'autant plus saillants qu'ils sont pris dans les actes criminels, lui ont démontré que lorsqu'un crime a un grand retentissement, on en voit toujours surgir un grand nombre de semblables. C'est à l'époque où l'esprit public est occupé par ces faits immoraux et par les exécutions capitales qui les rappellent, que se produisent le plus grand nombre de crimes. Aussi, l'auteur insiste-t-il sur le danger que présente pour la moralité et pour la sécurité publiques, l'insertion dans les journaux destinés au peuple, des procès criminels, ainsi que toutes ces œuvres ignobles de la littérature moderne, qui ne peuvent avoir de lecteurs qu'en excitant la curiosité et les émotions par des tableaux cyniques, des intrigues immorales, qu'en mettant en scène des héros d'une perversité étrange.

« La contagion morale ne se borne pas à produire des faits semblables; elle peut donner lieu aussi à des actes différents, mais de même nature morale; elle peut produire encore des actes semblables quoique inspirés par des sentiments différents qui sont néanmoins d'une même nature morale. Ainsi, le bien manifesté peut engendrer toute sorte de bien, et le mal toute sorte de mal. Dans ce dernier cas, la contagion des mauvais

sentiments revêt un véritable caractère d'*infection morale*. »

Divers faits sont cités à l'appui de cette infection.

« Tout le monde n'est pas apte à subir à un égal degré la contagion morale, soit en bien, soit en mal. Il faut pour la subir : 1° Etre suffisamment animé de sentiments semblables à ceux qui sont manifestés par autrui, et que ces sentiments soient assez excitables pour qu'ils entrent en activité devant ces manifestations; 2° Etre peu doué, ou être dénué des sentiments antagonistes de ceux qui sont manifestés. Dans ces conditions, les désirs inspirés par les sentiments que l'exemple a excités, ne rencontrant pas dans la conscience des éléments moraux qui leur fassent opposition, ou n'en rencontrant que de très-insuffisants, ces désirs, dis-je, déterminent facilement des actes semblables. La contagion morale est encore facilement subie, soit en bien, soit en mal, par ces individus sans caractère, dont les éléments instinctifs n'ont ni activité, ni initiative, et qui deviennent toujours un pâle reflet des personnes qu'ils fréquentent. Malheur à ces natures malléables, incolores, si le hasard de la naissance les a placées dans un milieu immoral ! Elles y recevront inévitablement l'empreinte du vice, sans pouvoir se soustraire par elles-mêmes à sa fatale influence. Si, au contraire, elles sont entourées de personnes morales, elles deviendront bonnes, et resteront telles par habitude. Entraînées au mal par des influences perverses contagieuses, accidentellement soulevées, ces personnes reviendront facilement à une bonne conduite par de bons conseils et de bons exemples, bien différentes en cela des individus portés aux actes criminels par l'initiative énergique de leurs sentiments pervers. »

4° *De l'imitation déterminée par la contagion nerveuse.* « Cette espèce de contagion, dont le principe réside dans un état névropathique générateur de phénomènes spasmodiques, convulsifs, et même de manifestations morales anormales, détermine, chez les témoins aptes à recevoir cette contagion, une névrose semblable, et avec elle des phénomènes somatiques et psychiques de même nature.

• Quoique la contagion nerveuse dérive en général d'une névrose, c'est-à-dire d'un état pathologique, on rencontre quelques-uns de ses effets dans l'ordre physiologique. Exposons-les en premier lieu. Une personne qui sourit, fait parfois sourire involontairement les personnes qui la regardent, même sans que celles-ci s'en aperçoivent. Les spectateurs de scènes mimiques prennent souvent les diverses expressions de physionomie ma-

nifestées par l'artiste. La vue de certaines contractions musculaires produit alors chez les témoins un état nerveux qui détermine des contractions musculaires semblables. Le rire, phénomène convulsif physiologique, est fort contagieux. Dans une société, une personne est-elle prise du rire, il n'est pas rare de voir ce même phénomène se produire chez d'autres personnes, et cela malgré elles, malgré les efforts qu'elles font, par convenance, pour se rotenir. Le bâillement, phénomène spasmodique, est, on le sait, très-contagieux aussi. La toux opiniâtre d'un malade fait souvent tousser des personnes bien portantes. La toux convulsive de la coqueluche est très-contagieuse. Lorsque plusieurs enfants atteints de cette maladie se trouvent réunis, l'accès de toux de l'un d'eux est presque toujours le point de départ d'un accès semblable chez les autres. Quoi de plus contagieux que les contractions musculaires qui produisent l'effort! »

« La contagion nerveuse se manifeste principalement sous l'influence d'un état nerveux pathologique, de névroses qui produisent des phénomènes spasmodiques, convulsifs, et psychiques anormaux. La maladie qui se propage peut être seulement convulsive, ou bien elle peut être convulsive et mentale en même temps.

» Elle est convulsive seulement, dans certains tics, dans la danse de Saint-Guy, dans les spasmes de la poitrine et du gosier qui reproduisent le cri de divers animaux, tels que l'aboiement, le miaulement, etc., dans les convulsions hystériques, épileptiformes et même épileptiques qui, de tout temps, se sont propagées par contagion dans les lieux où se trouvent réunies un grand nombre de personnes, et principalement de femmes, de jeunes filles et d'enfants. C'est dans les couvents, les pensionnats, les églises, les cimetières, les ateliers, que l'on a vu le plus souvent surgir les épidémies convulsives. »

« La névrose contagieuse est ordinairement convulsive et mentale, lorsqu'elle se développe chez des populations soumises à des causes physiques débilitantes, et que ces populations sont fortement impressionnées et absorbées par des causes morales, circonstances qui excitent vivement le système nerveux. C'est toujours sur les personnes les plus naturellement impressionnables, les femmes et les enfants, que la contagion nerveuse pathologique exerce alors ses plus grands ravages. Sous l'in-

fluence de ces causes, on a vu se développer de grandes épidémies de névroses convulsives, accompagnées de phénomènes psychiques anormaux qui ont dû les faire appeler : Folies épidémiques. »

La contagion nerveuse a été attribuée par M. Bouchut à un miasme qui se forme dans les lieux où sont rassemblées les personnes impressionnables, miasme qui affecte le système nerveux, et qui se propage par contagion chez ces personnes. Le docteur Despine pense que les phénomènes attribués à la contagion nerveuse pourraient n'être dus qu'à la contagion morale et être un effet de l'influence que le moral exerce sur le physique. Il présente diverses considérations en faveur de cette manière de voir.

« Ce n'est pas seulement en imitant ce que d'autres ont fait, que des actes semblables s'accomplissent dans la nature. Les êtres qui sont régis par les mêmes lois, ceux qui sont animés d'éléments instinctifs, de désirs, de besoins semblables, manifestent naturellement des phénomènes identiques; et c'est dans cet ordre de phénomènes que se trouvent réellement vraies les paroles suivantes de Cabanis : « La nature s'imité elle-même. » Les astres soumis aux mêmes lois physiques se meuvent dans l'espace d'une manière identique. Les combinaisons chimiques sont partout les mêmes. Les végétaux, dont l'organisme est le même, manifestent des phénomènes semblables. Les animaux dont les instincts et les besoins sont de même nature, se comportent d'une manière identique. Enfin, dans l'espèce humaine, des éléments instinctifs communs à toutes les races, à différents degrés de développement cependant, produisent des tendances particulières, des goûts, des penchants, des désirs semblables qui les poussent naturellement dans telle direction, et qui les éloignent de telle autre. De là des institutions et des mœurs à peu de chose près semblables, une manière de faire toujours à peu près la même. Et cette identité dans les éléments instinctifs étant déterminée par une identité dans l'organisation intime du cerveau, se perpétue tant qu'une modification dans l'organisme n'a pas été opérée par le mélange des races. »

« Les actes qu'un homme accomplit sont plus ou moins semblables aux actes accomplis par d'autres hommes; les scènes de la vie humaine sont toujours à peu près les mêmes, les acteurs seuls changent. Cette ressemblance dans l'activité est due, soit

à l'identité des éléments instinctifs qui animent l'esprit humain, soit à l'imitation déterminée par les quatre causes que nous avons étudiées, ces deux sources de similitude dans les actes agissant ou séparément ou conjointement. Si c'est par l'identité seule des éléments instinctifs qu'un sexe a toujours recherché l'autre sexe, que les parents doués d'affection se prêtent secours et assistance, que les hommes charitables viennent en aide aux malheureux, que nous recherchons la société de nos semblables, que nous veillons avec soin à nos intérêts, etc., etc., souvent aussi la contagion morale, la manifestation de sentiments et de passions, avivant chez les témoins des éléments instinctifs semblables que n'ont pas suffisamment stimulés pour les mettre en activité leurs causes excitantes naturelles; souvent, dis-je, la contagion morale vient en aide à ces causes excitantes pour déterminer des actes semblables. Souvent, encore, l'exemple nous offrant un moyen facile de satisfaire les demandes de nos éléments instinctifs, concourt avec l'activité de ceux-ci pour produire des actes semblables qui doivent aboutir à cette satisfaction. Qu'un drame émouvant, tel qu'une exécution capitale, soit annoncé, aussitôt l'on voit accourir la populace sur le lieu du sacrifice. Est-ce par un effet de l'imitation? non, c'est parce que la curiosité, et ce besoin naturel qui porte l'homme à rechercher les émotions vives, et même les plus pénibles, quand il n'en est pas personnellement l'objet, sont entrés en activité chez tous sous l'influence de la même cause. Est-ce par l'effet de l'un des quatre principes d'imitation, que les habitants de Paris se sont transportés pendant plusieurs jours sur le théâtre du massacre exécuté par Tropsmann? non, c'est parce que la même cause a excité les mêmes principes instinctifs chez tous et leur a inspiré le même désir. Cependant il a dû y avoir des cas où l'instinct d'imitation inspirant le désir de faire comme les autres pour faire comme les autres, a déterminé à se rendre au champ de Pantin quelques personnes qui n'y étaient poussées ni par la curiosité, ni par le besoin d'éprouver des émotions. Il est probable également que ces éléments instinctifs manifestés par la foule, ont assez surexcité ces mêmes éléments instinctifs chez certaines personnes moins impressionnées naturellement, pour que ces éléments, devenant plus actifs par le contact, aient inspiré à ces personnes le désir d'aller aussi sur les lieux du crime. Ces exemples nous montrent comment, pour la production des actes semblables, interviennent, soit l'identité des

éléments instinctifs, soit les divers principes d'imitation.

« Pour citer un fait saillant à l'appui de l'identité dans les procédés et dans les actes déterminés par celle des éléments instinctifs propres à la race, rappelons que tous les écrivains font observer en ce moment que, dans la guerre actuelle, les Allemands se comportent exactement comme aux temps passés. Leurs succès sont dus beaucoup plus aux masses énormes qu'ils présentent à l'ennemi et à la puissance de leurs agents destructeurs qu'au courage et à la valeur. Sans initiative individuelle et très-patients, ils obéissent facilement et aveuglément aux ordres de leurs chefs. Impassibles, la frayeur panique n'a pas de prise chez eux. Très-intelligents et réfléchis, ils combinent leurs projets longtemps et avec persévérance, et ils les combinent très-habilement. Nullement expansifs, ils savent cacher ces projets. Médiocrement doués de sentiments nobles et élevés, les moyens les plus monstrueux et les plus odieux ne leur répugnent point, les procédés bas et vils, tels que l'espionnage organisé, leur paraissent naturels. Une fois le casque en tête, ils perdent complètement toute notion du bien moral et du mal moral. Pour eux le bien est alors la force brutale, et le mal tout ce qui leur résiste, quoique la résistance soit inspirée par les meilleurs et les plus nobles sentiments. En général très-religieux, ils supposent la Divinité complice de leurs actes de brigandage. Enfin, dans la guerre, ce sont toujours les anciens barbares du Nord; animés des mêmes instincts qu'autrefois, ils s'imitent sans cesse, ou plutôt ils agissent toujours de la même manière, et, ce que l'on ne doit pas oublier, ils s'imiteront toujours. La civilisation peut polir la superficie, amoindrir les aspérités, mais elle n'a pas le pouvoir de changer, de faire disparaître les éléments instinctifs des races. Aussi, à un moment donné, lorsque rien ne retient plus ces éléments, ils reparaissent dans toute leur vigueur. Et nous-mêmes, descendants des Gaulois, ne sommes-nous pas, sous le rapport instinctif, ce qu'ont été nos ancêtres? ne nous imitons-nous pas toujours dans les qualités comme dans les défauts? Impressionnables, expansifs, facilement aveuglés par nos passions, vantards, vaniteux, frivoles, aimant trop les plaisirs, braves, généreux, sensibles et courageux; le coq, un des insignes de la nation gauloise, a toujours été et ne cessera d'être le véritable emblème de notre caractère. »

L. L.